

Réponse au texte de Rémi Brissiaud,
Comment réfléchir ensemble sur les programmes de mathématiques à l'école? (Réponse à Michel Delord)¹

Bonjour

Je me contenterai, pour l'instant, d'une réponse très partielle à ce que Rémi Brissiaud appelle les questions de forme, c'est-à-dire celles qu'il aborde dans l'introduction et son premier point.

En effet, pour une réponse plus circonstanciée à Rémi Brissiaud, je voudrais d'abord avoir le temps de développer la perspective qui n'a été qu'ébauchée dans le texte du 5 juillet. Cela permettra probablement d'éviter des incompréhensions qui sont, à mon sens, à la base de plusieurs de ses remarques, incompréhensions pour lesquelles je porte donc une certaine responsabilité.

Ensuite, s'il est vrai qu'il y a un problème sur la nature de "l'héritage de 70", cet héritage a donc plus de trente ans et la réponse complète peut attendre quelques semaines d'autant plus que les vacances ne favorisent pas le débat.

Enfin entre son premier texte et la réponse au mien, Rémi Brissiaud a publié le 29 juin sur le Café Pédagogique un texte intitulé "*Calcul et résolution de problèmes : le débat avance*"². Dans ce texte, il omet les justifications de nature mathématique - aussi valables maintenant qu'en 1880- données par le directeur de l'enseignement primaire de l'époque pour l'enseignement simultané de la numération et des quatre opérations pour n'en donner que des justifications de nature sociologiques qui, elles sont changeantes et servent à justifier l'abandon actuel de cet enseignement.

Vous trouverez une courte réponse sur ce sujet dans le texte "*Apprendre les quatre opérations dès le CP? Réponse à Rémi Brissiaud Deuxième partie Débattre en héritiers de 70 ? Il n'y a plus d'impératif à enseigner les quatre opérations dès le CP !*" disponible à <http://michel.delord.free.fr/re2-brissiaud.pdf>

*
* *

Ceci dit, reprenons l'introduction et le premier point du texte de Rémi Brissiaud :

RB : Le 4 juillet, j'ai reçu par courriel une réaction de Michel Delord, membre du conseil d'administration de la Société Mathématique de France. Comme il me l'annonçait dans ce courriel, j'ai pu vérifier que ce jour-là et les suivants, cette réaction était rendue publique sur son site personnel.

Soyons précis :

- depuis cette date, exactement depuis le 5 juillet *et sans aucune interruption*, ma réponse se trouve à l'adresse <http://michel.delord.free.fr/re1-brissiaud.pdf>.*

- ma réponse n'a jamais été "rendue publique sur [mon] site personnel" en un autre sens que celui donné *supra* car je n'ai pas eu le temps d'en faire une présentation sur ma page <http://michel.delord.free.fr> sur laquelle je présente toutes les nouveautés de mon site**

*Vous pouvez le vérifier en utilisant Sea Monkey (la dernière suite Mozilla) en prenant "Informations sur la page" qui vous dira que la dernière modification du fichier est : mercredi 5 juillet 2006 à 18:40:38

** Si vous utilisez une fois de plus SeaMonkey, vous trouverez que cette page n'a pas été modifiée depuis le mardi 6 juin 2006 à 14:50:22

¹ Paru sur le Forum Tribune Libre de la SMF
Message 732 <http://minilien.com/?o9EflUn67G>

² <http://www.cafepedagogique.net/dossiers/contribs/calcul.php>

RB : Un long résumé en a d'ailleurs été diffusé sur différentes listes.

Effectivement, notamment sur fr.education.divers³ sur lequel figure non seulement effectivement "un long résumé" mais l'adresse du texte complet depuis le 5 juillet à 12h20

RB : À la date du 11 juillet, sa réponse a déjà disparu de son site.

Non.

Pourriez-vous avancer quelques preuves de ce que vous affirmez ou retirer cette affirmation ?

Le lecteur comprendra la nécessité de la profusion de détails techniques un peu indigestes donnés supra.

RB : C'est assez inhabituel et cela laisse perplexe.

Ce qui laisse surtout perplexe est que vous auriez pu dire que vous n'étiez pas arrivé à vous connecter, vérifier vos affirmations avec SeaMonkey ou un autre logiciel ...

RB : Or, le texte de Michel Delord contient certaines attaques qui me visent personnellement et il a été rendu public pendant plusieurs jours. Il est aujourd'hui encore accessible lorsqu'on clique sur <http://michel.delord.free.fr/re1-brissiaud.pdf>.

Non, il n'est pas "aujourd'hui encore accessible" à l'adresse donnée, il a été accessible à cette adresse sans interruption depuis le 5 juillet.

RB : Il me semble donc nécessaire d'y répondre.

Comme vous avez adressé, avant publication sur le Café Pédagogique, votre texte à JP Demailly, Laurent Lafforgue et moi-même en nous demandant explicitement notre avis("*Vos réactions m'intéressent, évidemment.*", disiez-vous) et que je vous le donne, il est tout à fait naturel que vous répondiez. Vous n'avez besoin d'aucune justification.

RB : Cependant, mon objectif principal dans ce texte va au-delà de ce droit de réponse : il est de montrer que les propositions pédagogiques de Michel Delord ne s'appuient ni sur l'analyse raisonnée des pratiques des maîtres dans leur histoire, ni sur les résultats des recherches scientifiques concernant les apprentissages mathématiques à l'école.

Je retiens votre argument et j'y répondrai ultérieurement

RB : Ses propositions pédagogiques ont ainsi un aspect aventureux qui devrait conduire les « décideurs » comme les mathématiciens qui les soutiennent, à une plus grande prudence.

Je transmettrai aux « décideurs » et aux mathématiciens qui me soutiennent votre mise en garde contre mes positions "aventureuses".

RB : J'aborderai successivement 7 points ; les problèmes de forme évoqués précédemment seront abordés dans le premier.

OK

RB :1°) Questions de forme

Dans son texte, Michel Delord a rendu public ma réponse à un courriel qu'il m'avait envoyé en 1999. C'est regrettable : cette confusion entre l'échange public et la correspondance privée peut nuire gravement à la sérénité des échanges. C'est d'autant plus ennuyeux qu'il a rendu public cette réponse sans communiquer le ou les courriels qui l'ont précédée : comment les lecteurs peuvent-ils se former un jugement sur le contenu de la réponse à un message qu'ils ignorent ?

³ <http://minilien.com/?tE5vcHfAb6>

Si le problème se réduit à cela, aucune difficulté, ils vont être renseignés :

Le 20/11/99, je vous écris le mail suivant :

To: remi.brissiaud@wanadoo.fr
Subject: Renseignements?
Cc:

Etes vous le "rémi brissiaud" qui fait de la didactique des maths et dont j'ai pu lire une intervention intéressante sur les dernières IO (Site du SNUIPP)?
Si oui, j'aimerais bien échanger quelques idées avec vous.
Merci

Auquel vous répondez

Message-ID: <38384aa638485db0@antholoma.wanadoo.fr> (added by antholoma.wanadoo.fr)
X-Mailer: Microsoft Internet Mail & News for Macintosh - 3.0
Date: Sun, 21 Nov 1999 21:53:18 +0100
Subject: Re: Renseignements?
From: Brissiaud <remi.brissiaud@wanadoo.fr>
To: MFree <michel.delord@free.fr>

Cher collègue,

Je suis effectivement le Rémi Brissiaud que vous évoquez. Mais, malheureusement, je suis dans l'incapacité totale de répondre de manière suivie à tous les courriers électroniques que je reçois. Sinon, je ne serai bientôt plus ni chercheur, ni enseignant, mais répondeur de messages e-mail !
Alors, à moins que vous n'ayez quelque chose de très important à me communiquer....
Merci de votre compréhension

Rémi Brissiaud

et, tout heureux que vous me répondiez, je vous renvoie le lendemain le message suivant :

To: Brissiaud <remi.brissiaud@wanadoo.fr>
Subject: Re: Renseignements?
Cc:

At 21:53 21/11/99 , you wrote:

>

>-----

>Cher collègue,

>Je suis effectivement le Rémi Brissiaud que vous évoquez.

>Alors, à moins que vous n'ayez quelque chose de très important à me

>communiquer....

A vous de juger:

auquel est attaché le texte « *Calcul humain, calcul mental et calculettes : Questions pédagogiques* » que l'on trouve maintenant à <http://michel.delord.free.fr/txt1999/calc-index.html>

RB : Je n'ai évidemment pas conservé de trace de ce courriel (il date de 1999 et, à l'époque, Michel Delord n'avait aucune sorte de notoriété !). Tout ce que je peux en dire aujourd'hui est que, comme tout le monde, j'essaie de gérer mon temps du mieux possible et qu'à cette époque, je n'imaginai nullement que les propositions de Michel Delord puissent avoir le moindre impact auprès des « décideurs » et auprès d'éminents chercheurs en mathématiques. Je n'imaginai nullement que ces propositions seraient à l'origine d'un Groupe de Réflexion Interdisciplinaire sur les Programmes (GRIP) et qu'il me serait nécessaire un jour de consacrer du temps à débattre de ces positions :

En somme, vous avez fait une erreur d'analyse historique sur l'importance d'un courant de pensée, que vous partagiez ou non les positions de ce courant. Soit.

Si, au contraire, je me suis adressé à vous à cette époque et non à Roland Charnay par exemple, c'est que je pensais, à juste titre - l'histoire le prouve maintenant - que vous représentiez une école de pensée (puisque vous écrivez aussi sur la lecture) qui avait de l'avenir (là aussi, que je partage ou non vos positions).

La faute originelle que vous avez commise est d'avoir manifestement jugé de l'importance de mon texte non en fonction de son contenu mais de la "notoriété" de son auteur. C'est effectivement un défaut très français que je n'ai pas trouvé aux USA. Ce qui explique, en considérant que j'ai très peu de diplômes et que je suis plutôt un autodidacte que j'ai d'abord été en contact avec des mathématiciens et des pédagogues américains et seulement, ensuite et par leur intermédiaire, avec des mathématiciens français.

RB : souvent, en effet, je les trouve très déraisonnables.

Je crois tout à fait que vous trouvez ce que je dis "souvent très déraisonnable" mais je pourrais vous renvoyer le même argument.

RB : Il convient également de regretter l'emploi que fait Michel Delord de certaines formules dont on pressent qu'elles se veulent blessantes. Par exemple, il me qualifie de *mufti* parce que je me suis exprimé à un moment sous une forme qui lui a semblé trop affirmative.

Vous devriez trouver un exemple plus probant de ma volonté de vous blesser : lorsque j'emploie "*ordre du mufti*", je ne vous qualifie absolument pas de mufti. J'emploie l'expression idiomatique "ordre du mufti", expression française qui a acquis un statut international dans de nombreuses langues comme le montre les 457 références données ce matin par Google, dont seulement 27 sont extraites d'un texte en langue française.

Si l'on prend l'exemple de l'allemand⁴, "par ordre du mufti" se traduit par "durch Erlass, auf Anordnung ..." qui en langage juridique signifie explicitement "Par décision administrative ..." ou, mot à mot " Par autorisation, sur ordre ..."

RB : Or, d'une part, il n'est pas sûr que la lecture des textes littéraires du 17e siècle soit très fréquente aujourd'hui

Qu'en déduisez-vous ? Qu'il ne faut pas l'employer ?

RB : et il faut être bien naïf pour ne pas se rendre compte que qualifier quelqu'un de *mufti* dans le contexte actuel risque d'être très mal interprété.

Et vous poussez à cette interprétation puisque la première chose que vous affirmez est que je vous qualifie de mufti en le prenant au sens strict.

RB : D'autre part, qu'apporte au débat l'usage de ce type de formule ?

Si je vous dis un jour que vous me faites une "réponse normande", j'espère que vous n'allez pas commencer par répondre que c'est une attaque contre la Normandie ou les fabricants de Calvados.

RB : Enfin, je suis enseignant chercheur en psychologie cognitive. De ce fait, Michel Delord considère qu'en intervenant dans un débat sur l'enseignement des mathématiques à l'école, je me situe « *en dehors de (mon) territoire propre* » et que « *d'aucuns ne manqueront pas de juger (cette intervention) intempestive* ». C'est vraisemblablement sa pensée qu'il exprime ainsi et je reviendrai plus loin sur ce jugement.

Question complexe qui mérite de plus amples développements. Une réponse sensée demande quelques détours et j'y répondrai donc fin août.

Cordialement.

La Rochelle, le 16 août 2006

⁴ http://www.duden.de/index2.html?duden-suche/werke/dgfw/000/048/par_ordre_du_mufti.48087.html

Michel Delord

PS : Je suis cependant étonné que Le Café pédagogique, à qui j'ai envoyé mon premier texte, ne le publie pas dans le dossier "*Quel apprentissage pour le calcul en primaire ?*", dossier dans lequel figure vos contributions ainsi que celles de Roland Charnay, David Lefebvre et Joël Briand. Avez-vous quelques idées sur ses raisons de ne pas me publier ? Je mets François Jarraud, à qui j'avais envoyé mon premier texte et qui ne m'a pas répondu, en copie.

Réponse au texte de Rémi Brissiaud, *Comment réfléchir ensemble sur les programmes de mathématiques à l'école?* (Réponse à Michel Delord), (<http://minilien.com/?o9EflUn67G>)

Copie à Rémi Brissiaud, Jean-Pierre Demailly, Laurent Lafforgue, François Jarraud, Roland Goigoux